DECLARATION PREALABLE FOCom CSE DOGSE 28/10/2020

L'intolérance, l'obscurantisme, la barbarie se nourrissent de l'ignorance que les enseignants combattent par l'instruction publique et laïque. Comme l'a rappelé le secrétaire général de FO, assassiner un professeur, s'attaquer à tout agent public, journaliste, dessinateur - au fait de vivre libre - est insupportable. La Confédération Générale du Travail Force Ouvrière tient à exprimer son engagement pour l'instruction publique, laïque, la défense sans faille des enseignants et personnels de l'éducation nationale et, plus largement de l'ensemble des agents publics et leur détermination à défendre la liberté d'expression, intrinsèque à la liberté syndicale, la laïcité, la démocratie et la République.

Sur la période 2020/2022, le nombre des départs estimé sur l'ensemble de l'UES se situe entre 10.580 et 11.135. Le plus fort impact est pour Orange France avec une baisse en moyenne de 8.420 ETPCDI à l'horizon 2022, soit 79,6 % des départs de l'UES. Selon les chiffres de la direction elle-même, en incluant sa politique de sous-traitance que nous contestons, à l'horizon 2022 le déficit entre les besoins et ressources prévus est compris entre 2.155 et 3.850 ETPCDI sur l'UES. Les besoins sont supérieurs aux ressources dans tous les métiers et sur tous les bassins d'emploi.
Que ce soit pour les conditions de travail, la qualité du service rendu ou la transmission des savoirs, on ne peut se satisfaire d'un déficit permanent des effectifs. Pour FOCom il est urgent de recruter à minima 4.000 CDI. Mais ce n'est pas le chemin que vous avez décidé de suivre, manifestement.

Pas plutôt lancé le projet de fusion des CA de l'UI AuRA, ou le dossier Très Haut Débit UI/UPR, que vous nous présentez la fusion des SCO Centre Est en SCO Sud Est avec l'UAT Sud Est, afin de créer un nouvel établissement, l'Unité Services Clients GSE. Puis viendront l'Adressage pour le marché entreprise et, pourquoi pas la fusion des ADRAA et ADSE… Vous commencez tous les chantiers sans prendre le temps de les mener à terme. Comment voulez-vous que nous appréhendions tous ces dossiers en même temps ?
En nous noyant sous tous ces dossiers, quel est le but recherché ?
Il est où le dialogue social de qualité que vous nous promettiez au lendemain de la crise de 2009 ?

Venons-en à votre gestion des boutiques : 23 d'entre elles rentreraient en tests d'adaptation temporaire d'horaires en vue d'une éventuelle consultation sur les modifications des horaires d'ouverture. Fut un temps, pas si lointain, où chaque modification passait individuellement en CE, avec recueil d'avis. Vous voudriez qu'on regarde à la louche ces 23 expérimentations avec, plus tard, éventuellement une consultation ? Ce n'est pas un gage de dialogue social de qualité.

Si vous êtes tant que ça en déficit de personnel, il faut lancer urgemment de nombreux appels à candidatures, internes et externes, pour toutes ces boutiques. Idem pour la relocalisation de la boutique de Cluses. Vous imaginez qu'elle va pouvoir ouvrir sereinement avec seulement 8 ou 9 salariés, alors qu'elle va passer au concept Smartstore ?
Pour en finir avec les boutiques, nous allons assister à un véritable jeu de chaises musicales sur le secteur Auvergne Nord. La petite boutique de Riom est actuellement proposée en appel à candidature sur un niveau Bande E. Est-ce pour permettre à un actuel RB bande E du secteur de postuler ? Sur ce périmètre, nous savons que tout est possible. Un adjoint ne vient-il pas d'être nommé RB dans le smartstore où il exerçait ?

Nos grands décideurs nationaux auraient considéré que seuls les véhicules affectés dans les Alpes ou les Pyrénées seraient équipés en alternance, de pneus d'hiver (à lamelles) ou d'été. Pour les autres, au mieux, ce serait des pneus " 4 saisons ", voire d'été, toute l'année. Ceci afin d'économiser un montage/démontage semestriel de pneus chez Euromaster, soit environ 150 euros par véhicule/an.
Or, même dans les Vosges, le Jura ou le Massif Central, il neige en hiver et il y a du verglas sur les routes. De parole d'experts, les pneus " 4 saisons " (ou cross-climate) sont très moyens sur la neige ou dès que le thermomètre descend en dessous de 7°.
Pour nous, salariés de la DOGSE, les Alpes recouvrent 6 ou 7 départements où nous sommes censés nous rendre. Si les véhicules ne sont pas équipés de pneus à lamelles de novembre à avril, nous pouvons nous retrouver bloqués sur la route en cas de chute de neige. Il serait question d'équiper les voitures de chaines ou de " chaussettes " en cas présence de neige, mais qui va les monter sur la voiture ?
De plus, un décret est tombé le 22 octobre 2020. Il précise que dans 48 départements, les véhicules devront être équipés de 4 pneus neige du 1er novembre au 31 mars à partir de novembre 2021, soit l'an prochain. Mise à part le Rhône et les Bouches-du Rhône, tous les départements de notre DO sont concernés par l'application de ce décret.
Par conséquent, pour notre sécurité, merci de continuer les permutations semestrielles de pneus été/hiver sur tous les véhicules de la DOGSE.
Orange, sous couvert d'économie, joue-t-elle avec la sécurité de ses techniciens d'intervention et des utilisateurs de voitures de l'entreprise ?
Pourquoi Orange Learning ne propose plus de dates de sessions « se former à la conduite hivernale », alors que nous sommes à moins de 2 mois du passage à l'hiver ? L'actuelle crise sanitaire ne peut justifier l'impossibilité de suivre une formation, à plus forte raison celle-ci.

Télétravail-Covid : nous déplorons les prises de position dogmatiques de managers, voire de Directeurs, qui, contrairement aux préconisations sanitaires, ne valident pas certaines demandes de télétravail occasionnel élargi, déposées pour 3 jours à domicile et 2 sur site. Merci à vous, Madame la Présidente, de faire respecter ces consignes sur votre territoire.
FOCom réitère sa demande d'autorisation de télétravail 5 jours sur 5 durant la crise sanitaire, si tel est le choix des salariés dont le métier et l'autonomie le permettent.

Nous avons une pensée également pour nos collègues techniciens du Sud Est et leurs renforts qui interviennent sans relâche depuis début octobre dans l'arrière-pays Niçois, dans des conditions difficiles, voire dangereuses.
Lors de la réunion qui a fait suite au DGI déposé par FOCom vendredi dernier, la direction a reconnu l'investissement de chacun. Sensibles à la détresse des habitants, les TIC, participent également à des actions de solidarité telles que des aides à la distribution de denrées après les largages d'hélicoptères. Cet investissement, tant professionnel qu'humain, donne une belle image de notre entreprise auprès de la population.
Nous ne doutons pas que notre Direction saura leur rendre hommage, dès que les conditions sanitaires le permettront. FOCom exige une reconnaissance financière pour tous les salariés impliqués dans ces interventions.